

PLAN DE COURS

INSTITUTIONS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DU PROCES CIVIL

Auteur : Sylvie Durfort, Université de Rennes



LEÇON 1. INTRODUCTION AU DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ

Section 1. La notion de droit judiciaire privé

§1. Définition et contenu

A. Distinctions notionnelles

B. Contenu du droit judiciaire privé et contenu du cours

§2. Fonction du droit judiciaire privé

§3. Caractères du droit judiciaire privé

A. Caractère formaliste

B. Caractère impératif

C. Nature controversée

Section 2. Les règles de droit judiciaire privé

§1. Les sources du droit judiciaire privé

A. Sources textuelles

1. Sources internationales

a) Litiges internationaux

b) Sources internationales applicables aux litiges purement internes

2. Sources nationales

a) L'ordonnance du 22 décembre 1958

b) Le Code de l'organisation judiciaire (COJ)

c) Le Code de procédure civile (CPC)

1° Evolution "structurelle" : du Code de procédure civile de 1807 au CPC de 2012

2° Evolution du contenu du Code et des règles de procédure

3° Conditions institutionnelles de modification des règles de procédure civile

d) Autres sources textuelles

B. Autres sources du droit judiciaire privé

1. La jurisprudence

2. Les usages

3. La doctrine

§2. Application dans le temps des règles de droit judiciaire privé

A. Lois d'organisation judiciaire et de compétence

B. Lois de procédure

C. Réglementation de la preuve

§3. Application dans l'espace des règles de droit judiciaire privé



Institutions et principes fondamentaux du procès civil – Sylvie Durfort, Université de Rennes.

Propriété de l'UNJF – cours destiné à l'usage privé des étudiants dans le cadre de leurs études et à l'usage personnel et/ou professionnel du personnel de l'établissement membre. Toute commercialisation des cours est interdite.

LEÇON 2. LA JURIDICTION : L'ORGANISATION JUDICIAIRE (PRINCIPES GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT ET D'ORGANISATION)

Section 1. Les impératifs généraux régissant l'organisation judiciaire civile

§1. Le respect nécessaire des garanties fondamentales issues de la Convention EDH

- A. *Droit d'accès à un tribunal*
- B. *Garanties de composition et d'organisation du tribunal*
- C. *Garanties dans le déroulement de l'instance*
 - 1. Le droit à un procès équitable
 - 2. Le droit à un procès public
 - 3. Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable : principe de célérité

§2. Des garanties européennes impactant les principes traditionnels de fonctionnement de la justice civile

- A. *Principe de séparation des pouvoirs*
 - 1. Interdiction d'attenter aux prérogatives du législatif et de l'exécutif
 - a) Pas d'empiètement du judiciaire sur le législatif
 - b) Pas d'empiètement du judiciaire sur l'exécutif
 - 2. Protection de l'indépendance de l'autorité judiciaire
 - a) Protection du juge contre le pouvoir législatif
 - b) Protection contre l'exécutif
- B. *Principe d'égalité devant la Justice*
- C. *Principe de gratuité de la Justice*
- D. *Principe de collégialité des juridictions*
- E. *Principe de permanence des juridictions*

Section 2. Les différentes juridictions civiles

§1. Règles générales d'organisation de la justice civile

- A. *Principe de classification des juridictions*
- B. *Principe de hiérarchie des juridictions*
 - 1. Principe du double degré de juridiction
 - 2. Rôle de la Cour de cassation

§2. Les juridictions de fond

- A. *Les juridictions du premier degré*
 - 1. Les tribunaux judiciaires, juridictions de droit commun
 - a) Retour sur les tribunaux d'instance, supprimés le 21 décembre 2019
 - b) Création du tribunal judiciaire au 1^{er} janvier 2020
 - 2. Les juridictions spécialisées
 - a) Les tribunaux de commerce
 - b) Les conseils de prud'hommes
 - c) Les tribunaux paritaires des baux ruraux (TPBR)
 - d) Pour mémoire : autres juridictions spécialisées ayant disparu peu avant 2020
 - 1° Les juridictions de proximité : supprimées au 1^{er} juillet 2017
 - 2° Les juridictions de la sécurité sociale : supprimées le 1^{er} janvier 2019

B. *Les Cours d'appel*

§3. La Cour de cassation

- A. *Composition de la Cour de cassation*
- B. *Formations et activités spécifiques de la Cour de cassation*
 - 1. Les formations juridictionnelles
 - a) Formation par chambre
 - b) La chambre mixte
 - c) L'Assemblée plénière
 - 2. Les activités spécifiques
 - a) La saisine pour avis
 - b) Le filtrage des « questions prioritaires de constitutionnalité »
 - c) Le réexamen des décisions civiles définitives en matière d'état des personnes
 - 3. Les formations administratives



LEÇON 3. LA JURIDICTION : L'ORGANISATION JUDICIAIRE : LE PERSONNEL JUDICIAIRE

Section 1. Les magistrats

§1. La carrière des magistrats

A. Recrutement

1. Recrutement par l'ENM (situation actuelle)
2. Intégration directe

B. Nomination

C. Avancement

§2. Le statut des magistrats

A. Devoir

B. Régime disciplinaire

§3. Les magistrats du Parquet

A. L'organisation du Ministère Public

B. Les attributions du Ministère public en matière civile

1. Attributions extrajudiciaires
2. Attributions judiciaires

Section 2. Les auxiliaires de justice

§1. Les greffiers

A. Statut

B. Fonction

§2. Les avocats

A. Organisation de la profession

1. Les Barreaux
2. Les organismes fédérateurs

B. Statut des avocats

1. Accès à la profession
2. Droits et devoirs des avocats
 - a) Les obligations des avocats
 - b) Les droits des avocats
 - 1° Les privilèges et immunités des avocats
 - 2° Le droit à honoraires des avocats

C. Missions des avocats

1. Fonctions des avocats
2. Modalités d'exercice de la profession d'avocat
 - a) Les diverses formes d'exercice de la profession d'avocat
 - b) L'ouverture progressive à l'interprofessionnalité
 - 1° L'interprofessionnalité capitalistique
 - 2° L'interprofessionnalité d'exercice (16 sociétés dénombrées début 2019)

§3. Les officiers ministériels

A. Règles communes aux officiers ministériels

B. Les officiers ministériels ayant une fonction judiciaire

1. Les greffiers des tribunaux de commerce
2. Les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
3. Les commissaires de justice

§4. Les défenseurs syndicaux

§5. Les conciliateurs de justice

§6. L'équipe autour des magistrats



LEÇON 4. DROIT JUDICIAIRE : LA COMPÉTENCE : LES PRINCIPES DE COMPÉTENCE

Introduction

Section 1. La compétence d'attribution

§1. L'incidence de la matière du procès

A. Les juridictions de droit commun

1. Le tribunal judiciaire
 - a) Compétences communes à tous les tribunaux judiciaires
 - 1° La compétence générale du tribunal judiciaire
 - 2° Les compétences exclusives spéciales du tribunal judiciaire
 - b) Les compétences du président du tribunal judiciaire
 - 1° Juridiction au fond définitive
 - 2° Juridiction provisoire
 - c) Les fonctions particulières dévolues à des juges uniques
 - 1° Le juge aux affaires familiales (JAF)
 - 2° Le juge des contentieux de la protection (JCP)
 - 3° Le juge de l'exécution (JEX)
 - 4° Le juge de la mise en état (JME)
 - 5° Le juge des enfants
 - 6° La juridiction de l'expropriation
 - 7° Autres contentieux dévolus à des juges uniques
 - d) Compétences spéciales et spécialisation départementale de certains tribunaux judiciaires
 - 1° Compétence spéciales dévolues à des tribunaux judiciaires spécialement désignés
 - 2° Spécialisation départementale de certains tribunaux judiciaires
2. Les cours d'appel
 - a) Compétence de la cour
 - 1° Compétences communes à toutes les Cours d'appel
 - 2° Compétences particulières de certaines Cours d'appel
 - b) Compétence du Premier Président

B. Les juridictions spécialisées

1. Le tribunal de commerce
 - a) Compétence du tribunal
 - b) Compétence du Président
 - c) Le juge-commissaire
2. Le Conseil de prud'hommes
3. Le TPBR

§2. L'incidence de la valeur du litige

A. Demande principale unique

B. Pluralité de demandes

1. Demandes initiales
2. Demandes incidentes

Section 2. La compétence territoriale

§1. Règles communes à toutes les juridictions

A. Principe de compétence (article 42 du CPC)

1. Défendeur personne physique
2. Défendeur personne morale

B. Exceptions au principe de l'article 42 du CPC

C. Options offertes au demandeur (article 46 du CPC)

§2. Règles particulières

A. Règles propres à certaines juridictions

1. Tribunal judiciaire
 - a) Cas particuliers de compétence territoriale
 - b) Compétence des chambres de proximité
2. Cour d'appel

B. Règles propres à certaines matières



Section 3. La compétence internationale

§1. Droit commun de la compétence internationale

A. Règles ordinaires de compétence

1. Extension des critères de compétence territoriale interne
2. Exceptions au principe de transposition
3. Règles de compétences purement internationales

B. Règles exorbitantes de compétence internationale

1. Domaine des articles 14 et 15 du C. civ.
2. Mise en œuvre des articles 14 et 15 du C. civ.

§2. Droit conventionnel de la compétence internationale

A. Compétence de principe : domicile ou siège du défendeur

1. Droit commun
2. Aménagements du principe

B. Exceptions

1. Compétences spéciales dérogatoires
2. Compétences exclusives

C. Incidence de la volonté des parties

1. Prorogation volontaire de compétence
2. Prorogation conventionnelle de compétence

§3. Mise en œuvre des dispositions du Règlement

LEÇON 5. DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ : AMÉNAGEMENT DES PRINCIPES DE COMPÉTENCE ET INCIDENTS DE COMPÉTENCE

Section 1. L'aménagement des principes de compétence

§1. L'extension des pouvoirs du juge : la prorogation légale de compétence

A. Moyens de défense

1. Principe
2. Limites
 - a) Questions préjudicielles générales
 - b) Questions préjudicielles spéciales

B. Incidents d'instance

C. Demandes incidentes ou connexes

§2. Les pouvoirs des parties : prorogation conventionnelle ou volontaire de compétence

A. La prorogation de la compétence d'attribution

1. Différence de nature
2. Différence de degré

B. Prorogation de la compétence territoriale

1. Dérogations admises en droit interne
2. Dérogations admises en droit international

Section 2. Le règlement des incidents de compétence

§1. Le règlement administratif des questions de compétence internes au tribunal judiciaire

A. Champ d'application de l'art. 82-1 du CPC

B. Procédure de l'art. 82-1 du CPC

§2. Les exceptions d'incompétence

A. Le jugement statuant sur la compétence

1. Les conditions d'invocation de l'incompétence
 - a) Le déclinatoire soulevé par un plaideur
 - b) L'incompétence soulevée d'office par le juge
2. La décision statuant sur la compétence
 - a) Si le juge se déclare incompétent
 - b) Si le juge se déclare compétent



B. L'appel du jugement statuant sur la compétence

1. L'appel du jugement statuant exclusivement sur la compétence
 - a) Le principe d'ouverture de l'appel (art. 83 du CPC)
 - b) La procédure d'appel
 - c) Le dénouement de la procédure d'appel
2. L'appel du jugement statuant sur la compétence et le fond du litige
 - a) Ouverture et portée de l'appel
 - b) La décision de la Cour d'appel

§3. Les conflits de compétence

A. La litispendance

B. La connexité

C. La séparation des pouvoirs

1. Composition du Tribunal des conflits
2. Conditions d'intervention du Tribunal des conflits

LEÇON 6. DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ : LES ACTES DU JUGE

Section 1. Les actes juridictionnels

§1. Le critère de l'acte juridictionnel

A. Les critères formels

1. Le critère organique
2. Le critère procédural
3. Le critère de l'autorité de chose jugée

B. Les critères matériels

1. Le critère structurel
2. Le critère de la contestation
3. Le critère téléologique

§2. Les effets de l'acte juridictionnel

A. L'autorité de chose jugée

1. Domaine
 - a) Les décisions concernées
 - b) La notion de « décision » concernée par l'autorité de chose jugée
2. Effets de l'autorité de chose jugée
 - a) L'effet positif de la chose jugée
 - b) L'effet négatif de la chose jugée
 - c) La relativité de la chose jugée

B. Le dessaisissement du juge

1. Voies de recours nommées
2. Recours spécifiques
 - a) Le recours en rectification d'erreur matérielle
 - b) Le recours en interprétation
 - c) Le recours en omission de statuer et le recours en retranchement

C. L'effet déclaratif ou constitutif de droit des jugements

§3. Typologie des actes juridictionnels

A. Les actes juridictionnels contentieux

B. Les actes juridictionnels gracieux

1. Notion de matière gracieuse
 - a) Critère de la matière gracieuse
 - b) Domaine
2. Nature des décisions gracieuses
3. Régime des décisions gracieuses
 - a) L'autorité de chose jugée
 - b) Le dessaisissement du juge
 - c) La remise en cause

Institutions et principes fondamentaux du procès civil – Sylvie Durfort, Université de Rennes.

Propriété de l'UNF – cours destiné à l'usage privé des étudiants dans le cadre de leurs études et à l'usage personnel et/ou professionnel du personnel de l'établissement membre. Toute commercialisation des cours est interdite.



Section 2. Les autres actes judiciaires

§1. Les mesures d'administration judiciaire

A. *Notion*

B. *Régime*

§2. Les jugements d'équité

§3. Les actes judiciaires constatant des accords entre parties

LEÇON 7. L'ACTION EN JUSTICE ET SES CONDITIONS D'EXISTENCE

Section 1. La notion d'action

§1. La nature du droit d'action

A. *Rejet des analyses reposant sur une confusion avec le droit substantiel*

1. Présentation

2. Critique

3. Nuance

B. *Analyse en tant que droit d'accès aux tribunaux*

1. Présentation

2. Appréciation

C. *Analyse en tant que droit subjectif autonome*

1. Exposé

2. Critiques

D. *Liaison entre action et actes de procédure*

§2. Les caractères du droit d'action

A. *Caractère facultatif de l'action*

B. *Caractère libre de l'action*

Section 2. Les conditions d'ouverture de l'action

Sous-section 1. L'intérêt pour agir

§1. L'exigence d'un intérêt légitime

§2. L'exigence d'un intérêt personnel et direct

§3. L'exigence d'un intérêt né et actuel

A. *Exceptions d'origine légale*

B. *Exceptions d'origine jurisprudentielle*

Sous-section 2. La qualité pour agir

§1. L'action pour la défense d'un intérêt personnel

§2. La qualité pour défendre un intérêt collectif

A. *L'action des syndicats pour la défense de l'intérêt collectif de la profession*

B. *L'action des associations pour la défense d'intérêts collectifs généraux*

§3. Les habilitations à agir pour la défense de l'intérêt d'autrui

A. *L'action exercée par une personne physique*

1. L'action oblique

2. L'action sociale « *ut singuli* » ou « *ut plures* »

B. *L'action exercée par un groupement*

1. Les actions ouvertes aux syndicats pour la défense de certains salariés

2. Les actions ouvertes aux associations

a) Actions pour la défense collective des intérêts de leurs membres

b) Actions en représentation conjointe

c) Actions de groupe



LEÇON 8. LA MISE EN OEUVRE DU DROIT D'ACTION ET LES CLASSIFICATIONS DES ACTIONS EN JUSTICE

Section 1. La mise en œuvre du droit d'action

§1. Les demandes en justice

A. Classification

1. La demande initiale
2. Les demandes incidentes
 - a) Classification
 - b) Régime juridique

B. Effets de la demande introductive d'instance

1. Effets à l'égard du juge
2. Effets à l'égard des parties

§2. La défense en justice

A. Les défenses au fond

1. Notion (art. 71 du CPC)
2. Régime

B. Les exceptions de procédure

1. Notion
2. Régime

C. Les fins de non-recevoir

1. Notion (art. 122 du CPC)
2. Régime

Section 2. Classifications des actions en justice

§1. Actions réelles, personnelles, mixtes

A. Actions réelles

B. Actions personnelles

C. Actions mixtes

§2. Actions mobilières et immobilières

LEÇON 9. THÉORIE GÉNÉRALE DE L'INSTANCE : LE LIEN D'INSTANCE

Introduction

Section 1. Les parties à l'instance

§1. Détermination

A. Les parties

B. Les tiers

§2. La capacité

A. Capacité de jouissance

B. Capacité d'exercice

§3. Le pouvoir

A. Le pouvoir, remède à une incapacité d'exercice ou à un empêchement

B. La représentation et l'assistance en justice

1. Conditions de représentation et d'assistance devant les différentes juridictions
 - a) Représentation
 - 1° Juridictions du premier degré
 - 2° Juridictions supérieures
 - b) Assistance
2. Régime du mandat de représentation en justice

Section 2. La matière de l'instance

§1. L'objet de la demande

§2. La cause de la demande



LEÇON 10. THÉORIE GÉNÉRALE DE L'INSTANCE : LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'INSTANCE

Introduction

Section 1. Le principe dispositif

§1. Les pouvoirs des parties

A. Maîtrise de l'instance et direction du procès

1. Existence de l'instance
 - a) Introduction de l'instance
 - b) Fin de l'instance

2. Conduite de l'instance

B. Détermination des éléments du procès

1. Le fait
2. Le droit

§2. Les pouvoirs du juge

A. Direction de l'instruction du procès

B. Détermination des éléments de fait et de droit du litige

1. Le fait
2. Le droit

C. Initiatives destinées à favoriser le règlement amiable des litiges

1. Le cadre fixé par la loi du 8 février 1995 et ses décrets d'application
2. Les dispositifs incitatifs institués depuis 2023

Section 2. Le principe du contradictoire

§1. Respect du contradictoire par les parties

§2. Respect du contradictoire par le juge

LEÇON 11. THÉORIE GÉNÉRALE DE L'INSTANCE : LE FORMALISME DE L'INSTANCE

Section 1. Les actes de procédure

§1. Forme des actes

A. Rédaction des actes des commissaires de justice (auparavant huissiers)

B. Notification des actes de procédure

1. Les différentes formes de notification
2. Les modalités de la signification
 - a) Signification aux personnes physiques
 - b) Signification aux personnes morales
3. La communication électronique devant les juridictions civiles
 - a) Dispositions communes à toutes les juridictions
 - b) Dispositions propres à certaines juridictions

§2. Sanction du formalisme

A. La nullité pour vice de forme des actes de procédure

B. La nullité pour irrégularité de fond des actes de procédure

1. Domaine
2. Régime des nullités pour irrégularité de fond

Section 2. Les délais de procédure

§1. Computation des délais

A. Point de départ des délais

B. Expiration des délais

C. Modulation des délais

§2. Sanction du non-respect des délais

